

ASMAE – ASSOCIATION SŒUR EMMANUELLE

6 rue Juliette Dodu

75010 - PARIS

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2020

SOMMAIRE

	Pages
- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1 - 4
- COMPTES ANNUELS ET ANNEXE	5 – 41
- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	42

RAPPORT GENERAL

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN
Erwan NEXON
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Claude PIAT

ASMAE – SŒUR EMMANUELLE
6 Rue Juliette Dodu
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ASMAE – SCEUR EMMANUELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Cloud, le 26 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes
SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES
Représentée par Stéphane MEJEAN

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	307 129	287 009	20 120	33 656
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	108 143	24 043	84 099	94 914
Installations techniques, matériel et outil.				
Autres immobilisations corporelles	873 270	729 842	143 428	201 248
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés	663 700	418 087	245 613	
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	352 664		352 664	352 664
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 370		46 370	49 324
TOTAL (I)	2 351 276	1 458 982	892 294	731 806
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	7 237		7 237	
Créances (3)				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	50 951	26 762	24 189	8 190
Créances reçues par legs ou donations	806 040		806 040	
Autres	820 128		820 128	755 129
Valeurs mobilières de placement	3 269 658	87 385	3 182 273	3 250 158
Disponibilités	1 989 182		1 989 182	785 157
Charges constatées d'avance (3)	41 895		41 895	35 807
TOTAL (III)	6 985 091	114 147	6 870 944	4 834 440
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 336 367	1 573 129	7 763 238	5 566 246

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 527 469	1 527 469
Fonds propres complémentaires		25 728
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	5 381 429	5 386 983
Autres réserves	4 742	4 742
Report à nouveau	-3 106 186	-1 891 487
Excédent ou déficit de l'exercice	459 452	-1 245 981
	<i>Situation nette</i>	<i>3 807 454</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	32 180	32 180
	TOTAL (I)	3 839 634
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 050 946	
Fonds dédiés	1 042 387	737 467
	TOTAL (II)	737 467
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		5 396
	TOTAL (III)	5 396
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		9 822
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 741	1 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 601	522 853
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	553 353	435 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 125	13 646
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	510 000	
	TOTAL (IV)	983 750
Ecarts de conversion passif		
	(V)	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 566 246

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 370 819

983 750

9 822

COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	1 340	5 499
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	116 316	104 396
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 647 315	2 930 152
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 591 464	
Mécénats	390 955	
Legs, donations et assurances-vie	302 430	
Contributions financières	25 000	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	75 412	42 798
Utilisations des fonds dédiés	1 279 449	395 402
Autres produits	2 538	2 661 869
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 432 218	6 140 116
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	-7 237	
Autres achats et charges externes *	2 350 951	2 903 049
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	192 839	241 638
Salaires et traitements	2 342 402	2 744 506
Charges sociales	731 690	830 419
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	109 422	130 694
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		22 762
Dotations aux provisions	40 000	
Reports en fonds dédiés	1 161 514	705 003
Autres charges	55 523	47 850
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 977 104	7 625 920
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	455 114	-1 485 804
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	14 870	4 157
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 249	64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	6 985	9 538
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 893	247 612
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	43 997	261 372
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	87 385	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	22 742	10 880
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		10 242
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	110 127	21 122
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-66 130	240 250

COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	21 226	4 902
Sur opérations en capital	546 127	874
Reprises sur provisions et transferts de charges	9 100	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	576 453	5 776
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	25 392	6 202
Sur opérations en capital	477 300	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	417	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	503 109	6 202
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	73 344	-426
Impôt sur les bénéfices	2 876	
TOTAL DES PRODUITS	8 052 668	6 407 263
TOTAL DES CHARGES	7 593 217	7 653 244
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	459 452	-1 245 981
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	130 068	
Prestations en nature	850 610	
Bénévolat		
TOTAL	980 678	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	850 610	
Personnel bénévole	130 068	
TOTAL	980 678	
TOTAL	459 452	-1 245 981
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier	4 975	3 321
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	14 487	4 082
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	13 104	6 201
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	73 344	-426

ANNEXE

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « ASMAE-Association Sœur Emmanuelle », fondée le 20 novembre 1987, apolitique et aconfessionnelle, a pour but de gérer et d'assurer la pérennité et le développement de l'œuvre engagée par Madeleine CINQUIN, en religion Sœur Emmanuelle.

A cette fin, ses objectifs sont :

- S'impliquer dans le combat en faveur de la justice économique, culturelle et sociale et contribuer à transformer l'Homme dans sa relation avec l'autre.
- Accroître les capacités d'une communauté et de ses membres à maîtriser leur vie, leur environnement social, culturel et économique en vue de l'autonomie et pour une meilleure intégration.
- Protéger le nom et l'image de Sœur Emmanuelle, conformément à sa volonté, contre toute utilisation commerciale ou publicitaire ou non conforme à sa pensée et à son œuvre.
Par délégation de Sœur Emmanuelle, l'association est également habilitée à autoriser des organismes, avec ou sans but lucratif, à utiliser le nom et l'image de Sœur Emmanuelle pour contribuer au financement d'une action humanitaire, selon les termes du mandat donné par Sœur Emmanuelle à l'Association.

Elle s'adresse plus particulièrement, mais non exclusivement aux enfants et leurs familles des pays en voie de développement, à l'exemple des actions de solidarité engagées et poursuivies par Sœur Emmanuelle et Sœur Sara dans les bidonvilles du Caire.

Conformément à la volonté qu'elle a exprimée, une priorité est donnée à la pérennité des actions lancées par Sœur Emmanuelle en faveur des chiffonniers du Caire et des enfants déplacés au Soudan.

Présente dans 6 pays (Égypte, Liban, Philippines, Madagascar, Burkina Faso et France), Asmae s'engage à soutenir les acteurs locaux qui œuvrent pour les enfants les plus vulnérables en favorisant leur autonomie par l'éducation et la protection.

Les moyens d'action de l'association sont :

- Travailler prioritairement en partenariat avec des associations locales représentatives d'initiatives locales.
- Choisir et accompagner des projets de développement (économiquement et culturellement viables)
- Rechercher des fonds publics et privés (entreprises, individus)
- Travailler avec des médias de toute nature (presse écrite, TV, Internet...)
- Créer des supports d'information sur les actions, la vie de l'association
- Diffuser des œuvres littéraires, relatives aux actions de l'association et à l'œuvre de Sœur Emmanuelle.

PERIMETRE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes présentés ci-après comprennent :

- **L'établissement Siège**
- **L'établissement de Bobigny :**
 - o Centre maternel La Chrysalide : établissement médico-social sous convention avec le Conseil Départemental de Seine Saint Denis, qui accueille 19 mères et 27 enfants
 - o Crèche l'Ile aux enfants : crèche familiale composée d'une équipe d'assistantes maternelles qui accueillent les enfants à leur domicile et qui sont aidées dans leur travail par une cheffe de service, des éducatrices de jeunes enfants et une psychologue.

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 7 763 238,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 459 451,65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

CONSEQUENCES DE L'ÉVÉNEMENT COVID-19

La crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté l'activité de l'association. Dans ce contexte l'association a eu recours aux mesures d'accompagnement par le gouvernement, à savoir l'activité partielle dont l'indemnisation pour l'exercice s'est élevée à 34 821 euros et le télétravail. L'association a également bénéficié d'une subvention exceptionnelle de la CAF de 45 108 € attribuée aux EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) qui ont dû fermer pendant la période Covid.

Compte tenu de l'évolution imprévisible de cette crise, il est impossible d'en mesurer l'ensemble des conséquences et la durée.

A la date de rédaction des présents, aucun indice réaliste ne conduit à penser que l'association ne pourra pas assurer la continuité de son exploitation jusqu'au 31 décembre 2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

L'association a mis en place au 1er janvier 2020 le nouveau règlement comptable 2018-06. L'application de ce nouveau référentiel a eu pour conséquences des modifications de comptabilisation et de présentation des comptes annuels. Les principaux changements portent sur les postes ci-dessous :

- Retraitement des subventions d'investissements sur biens renouvelables, dont le maintien au passif des fonds associatifs n'est plus permis
- Comptabilisation des legs et donations dès la signature de l'acte authentique
- Les produits de tiers financeurs sont désormais présentés en concours publics et subventions
- Les ressources liées à la générosité du public sont regroupées et incluent les mécénats et les dons manuels.

Vous trouverez dans l'annexe les comptes 2019 sous l'ancien règlement.

Les comptes annuels ont été établis et présentés suivant les dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général, du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et au règlement ANC n°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales de droit privé à but non lucratif.

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont de 307 K€ et correspondent à des logiciels, films et sites internet.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencements et aménagements	10 ans
- Matériel de bureau	1 et 3 ans
- Mobilier	4,5 et 10 ans
- Matériel missions	1 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont de 46 K€ et correspondent essentiellement à des dépôts de garantis de bureaux.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association détient des titres de participations à hauteur de 353 K€ :

- 148 parts de la SCPI La Française d'une valeur unitaire de 518 €
- 170 parts de la SCI ESIS d'une valeur unitaire de 1 000 € + 100 parts de nominal 1 000 € et 60 € de prime d'émission par part

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

A la date de notification des subventions de fonctionnement, le produit d'exploitation est constaté pour le montant total de la subvention. A la clôture, dès lors que la subvention finance un projet débutant l'exercice suivant, un produit constaté d'avance est constaté à hauteur du montant de la subvention.

Si le projet est rattaché au même exercice que la subvention, des fonds dédiés sont comptabilisés à la clôture si les dépenses engagées sont inférieures au montant subventionné.

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements sous la rubrique "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Honoraires au titre de la mission légale de certification des comptes : 20 280 €.
Honoraires au titre des services autres que la certification des comptes : 6 000 €.

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leur avantage en nature représentent au 31 décembre 2020 :

- Rémunérations : 170 863 euros
- Avantages en nature : 0 euro

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Conformément à l'article 123-13 du Code de Commerce, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en matière d'engagement de retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 41 034 € le 31 décembre 2020 charges comprises.

Le calcul de cet engagement est basé sur les hypothèses suivantes :

- Convention collective : Aucune / CCN 66
- Méthode de calcul : Prospective
- Table de mortalité : TV 2014-2016
- Initiative du départ : volontaire à 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1% cadres, 10% dégressif non cadres
- Taux dévolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 0.40 %

LISTE DE FILIALES ET PARTICIPATIONS

Esis:

Pourcentage de participation : 13.70 %
Capitaux propres 31/12/19 : 4 557 590 €
Résultat au 31/12/19 : 190 423 €

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET PRESTATIONS EN NATURE

Il a été procédé à l'évaluation des actions bénévoles pour l'année 2020. Ces contributions sont comptabilisées.

EFFECTIF MOYEN

	31/12/2020	31/12/2019
ASMAE Bobigny	32.13	31.27
ASMAE Siège	16.84	20.78
TOTAL	48.97	52.05

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Ces documents insérés dans l'annexe sont établis selon les modalités du règlement ANC n°2018-06.

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	302 597		4 532
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre	108 143		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	439 985		12 370
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	136 227		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	281 101		10 767
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	965 456		23 137
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		352 664		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		49 324		
		TOTAL	401 988		
TOTAL GENERAL			1 670 041		27 669

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			307 129	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			108 143	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers		1 667	450 688	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			136 227	
		Mat. bureau, inform., mobilier		5 532	286 336	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		7 199	981 394	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				352 664	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			2 955	46 370	
		TOTAL		2 955	399 034	
TOTAL GENERAL				10 154	1 687 557	

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	268 940	18 069	287 009
Terrains				
Constructions		13 229	10 814	24 043
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles		322 651	34 511	355 495
Inst. générales agencem. amén.			1 667	116 998
Matériel de transport		98 144	18 854	257 349
Mat. bureau et informatiq., mob.		235 271	27 592	
Emballages récupérables divers			5 513	
TOTAL		669 295	91 771	753 886
TOTAL GENERAL		938 235	109 839	1 040 895

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	32 180			32 180
	TOTAL	32 180			32 180
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 396		5 396		
	TOTAL	5 396		5 396	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	26 762			26 762	
Autres provisions pour dépréciation		87 385		87 385	
	TOTAL	26 762	87 385		114 147
	TOTAL GÉNÉRAL	64 337	87 385	5 396	146 327
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation			5 396	
	Dont dotations & reprises		87 385		
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	46 370		46 370
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	50 951	50 951	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	14 745	14 745	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 187	12 187	
		Etat & autres coll. publiques			
		Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 599 236	1 599 236		
	Charges constatées d'avance	41 895	41 895		
	TOTAUX	1 765 384	1 719 014	46 370	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
			- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	41 895
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	41 895

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 775
Autres créances	737 239
Disponibilités	
TOTAL	744 014

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 553 197	-1 553 197					
Fonds propres statutaires		1 527 469	1 527 469				1 527 469
Fonds propres complémentaires							
Fonds associatifs avec droit de reprise	-6 354	6 354					
Réserves	5 391 724	-5 391 724					
Réserves pour projet de l'entité		5 386 983	5 386 983			5 554	5 381 429
Autres réserves		4 742	5 306 466				4 742
Report à nouveau	-1 885 133	19 374	-1 865 759		5 554		-3 106 186
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 245 981		-1 245 981		459 452	-1 245 981	459 452
Provisions réglementées	32 180		32 180				32 180
TOTAUX	3 839 634		3 839 634		465 005	-1 240 427	4 299 085

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 741	1 741		
Fournisseurs & comptes rattachés	281 601	281 601		
Personnel & comptes rattachés	208 530	208 530		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	271 208	271 208		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 242	2 242		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	71 373	71 373		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	24 125	24 125		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	510 000	510 000		
TOTAUX	1 370 819	1 370 819		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comprennent des fonds affectés par décision du Conseil d'Administration :
- 300 000 € affectés au cofinancement de la convention programme sur 3 ans
- 150 000 € affectés aux évolutions et investissements issus de la réflexion stratégique sur 2021 et 2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	510 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	510 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 259
Dettes fiscales et sociales	295 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	467 545

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant Global	Dont remboursements		Montant Global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Plan Espoir Banlieue	154 380	154 380	154 380			154 380	
RATP	472		472			-	
Burkina	90 431	146 388	90 431			146 388	
Madagascar	320 878	27 333	320 878			27 333	
Projet Pilote	38 939					38 939	
Liban	57 451	285 220	57 451			285 220	
Philippines	8 420	65 625	8 420			65 625	
Partenariats privés	59 889	287 895	59 889			287 895	
Fia	6 000					6 000	
ARS		30 000				30 000	
Ressources liées à la générosité du public							
Don Bobigny	608					608	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		1 050 946				1 050 946	
TOTAL	737 468	2 047 787	691 921	-	-	2 093 334	

BILAN 2019 RÈGLEMENT CRC N°99-01

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	302 597	268 940	33 656	48 332
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	108 143	13 229	94 914	105 728
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	857 313	656 066	201 248	264 177
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	352 664		352 664	421 484
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 324		49 324	48 861
TOTAL (I)	1 670 041	938 235	731 806	888 582
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	34 952	26 762	8 190	7 309
Autres	755 129		755 129	446 310
Valeurs mobilières de placement	3 250 158		3 250 158	4 339 600
Disponibilités	785 157		785 157	1 136 570
Charges constatées d'avance (3)	35 807		35 807	81 656
TOTAL (III)	4 861 202	26 762	4 834 440	6 011 446
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 531 243	964 997	5 566 246	6 900 028

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN 2019 RÈGLEMENT CRC N°99-01

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 553 197	1 553 197
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 391 724	5 369 876
Report à nouveau	-1 885 133	-560 195
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 245 981	-1 452 764
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-6 354	143 320
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	32 180	32 180
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	3 839 634	5 085 615
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		12 500
Provisions pour charges	5 396	5 396
TOTAL (III)	5 396	17 896
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	736 859	429 872
Sur autres ressources	608	608
TOTAL (IV)	737 467	430 479
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 822	1
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 875	1 829
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522 853	612 656
Dettes fiscales et sociales	435 555	689 947
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 646	2 630
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		58 975
TOTAL (V)	983 750	1 366 039
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 566 246	6 900 028

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

983 750
9 822

1 366 039
1

COMPTE DE RÉSULTAT 2019

RÈGLEMENT CRC N°99-01

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	104 396	94 265
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 853 995	1 260 797
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	42 798	18 367
Cotisations	5 499	17 368
Autres produits (hors cotisations)	3 738 026	4 151 320
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 744 714	5 542 117
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	2 903 049	3 053 102
Impôts, taxes et versements assimilés	241 638	213 963
Salaires et traitements	2 744 506	2 683 048
Charges sociales	830 419	994 760
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	130 694	115 383
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 762	
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	41 899	24 128
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 914 967	7 084 383
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-1 170 253	-1 542 266
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	5 951	3 612
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4 157	11 278
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	64	1 832
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	9 538	8 391
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	247 612	96 658
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	261 372	118 159
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 880	21 405
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 242	17 405
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	21 122	38 810
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	240 250	79 349

COMPTE DE RÉSULTAT 2019 RÈGLEMENT CRC N°99-01

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 902	613
Sur opérations en capital	874	36 184
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 776	36 797
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 202	30 540
Sur opérations en capital		779
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 202	31 319
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-426	5 478
Impôt sur les bénéfices		2 065
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-936 380	-1 463 117
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	395 402	405 248
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	705 003	394 895
TOTAL DES PRODUITS	6 407 263	6 102 320
TOTAL DES CHARGES	7 653 244	7 555 084
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-1 245 981	-1 452 764
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-1 245 981	-1 452 764
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	3 321	3 321
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 082	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	6 201	27 787
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-426	5 478

VENTILATION DU RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

	Résultat Comptable	Reprise du résultat antérieur	Résultat effectif global	Dont résultat effectif sous gestion propre	Dont résultat effectif sous gestion contrôlée
Siège	309 122		309 122	309 122	
Bobigny					
Centre Maternel	1 417	-22 070	-20 653		-20 653
Crèche	148 912		148 912	148 912	
Projet Pilote	-		-	-	
TOTAL	459 452	-22 070	437 382	458 034	-20 653

DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	2020		2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	887 612	887 612	433 125	433 125
Bénévolat	75 010	75 010	142 636	142 636
prestations en nature	812 602	812 602	290 489	290 489
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	93 066		132 581	
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	980 678	887 612	565 706	433 125
CHARGES PAR DESTINATION				
1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	17 368		15 904	
Réalisées en France	17 368		15 904	
Réalisées à l'étranger				
2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	887 612	887 612	433 125	433 125
3-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	75 698		116 678	
TOTAL	980 678	887 612	565 706	433 125

CROD - CER

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) - 2020

EMPLOIS ET RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2019		EXERCICE 2020		Variation	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	<u>2 839 143</u>	<u>2 839 143</u>	<u>4 034 125</u>	<u>4 034 125</u>	<u>42,09%</u>	<u>42,09%</u>
11 Cotisations sans contrepartie	3 380	3 380	1 340	1 340	-60,36%	-60,36%
12 Dons, legs et mécénat	2 692 833	2 692 833	3 939 872	3 939 872	46,31%	46,31%
- Dons manuels	2 111 491	2 111 491	2 497 299	2 497 299	18,27%	18,27%
- Legs, donations et assurance vie	581 342	581 342	1 442 573	1 442 573	148,15%	148,15%
- Mécénat						
13 Autres produits liés à la générosité du public	142 931	142 931	92 914	92 914	-34,99%	
2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	<u>667 397</u>		<u>572 257</u>		<u>-14,26%</u>	
21 Cotisations avec contrepartie						
22 Parrainage des entreprises						
23 Contributions financières sans contrepartie						
24 Autres produits non liés à la générosité du public	667 397		572 257		-14,26%	
- Subventions et autres concours privés	302 522		421 282		39,26%	
- Autres produits non liés à la générosité du public	364 875		150 975		-58,62%	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	<u>2 742 810</u>		<u>2 751 753</u>		<u>0,33%</u>	
TOTAL DES RESSOURCES	6 249 350	2 839 143	7 358 135	4 034 125	17,74%	42,09%
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	12 500	0	0	0		
5 UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	395 402	0	694 533	178 607	75,65%	
DEFICIT	1 245 981	397 562	0	0		
TOTAL DES PRODUITS	7 903 233	3 236 705	8 052 668	4 212 732	1,89%	30,15%
CHARGES PAR DESTINATION						
1 MISSIONS SOCIALES	<u>5 276 637</u>	<u>1 895 570</u>	<u>4 181 820</u>	<u>2 094 956</u>	<u>-20,75%</u>	<u>10,52%</u>
11 Réalisées en France	2 414 482	867 374	2 110 314	1 057 199	-12,60%	21,88%
- Actions réalisées par l'organisme	2 414 482	867 374	2 110 314	1 057 199		
- Versement à un organisme central où à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0		
12 Réalisées à l'étranger	<u>2 862 155</u>	<u>1 028 195</u>	<u>2 071 506</u>	<u>1 037 757</u>	<u>-27,62%</u>	<u>0,93%</u>
- Actions réalisées par l'organisme	1 668 222	599 289	1 213 584	607 966		
- Versement à un organisme central où à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 193 933	428 906	857 921	429 791		
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	<u>1 018 725</u>	<u>863 129</u>	<u>938 742</u>	<u>756 868</u>	<u>-7,85%</u>	<u>-12,31%</u>
- Frais d'appel à la générosité du public	863 129	863 129	756 868	756 868		
- Frais de recherche d'autres ressources	155 597	0	181 874	0		
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	<u>833 429</u>	<u>299 400</u>	<u>703 579</u>	<u>352 470</u>	<u>-15,58%</u>	<u>17,73%</u>
TOTEL DES EMPLOIS	7 128 792	3 058 098	5 824 140	3 204 294	-18,30%	
4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	77 379	0	87 385	0		
5 IMPOT SUR LES BENEFICES			2 876			
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	697 062	178 607	1 678 815	865 265	140,84%	
EXEDENT	0	0	459 452	143 173		
TOTAL DES CHARGES	7 903 233	3 236 705	8 052 668	4 212 732	1,89%	30,15%

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2019		2020	
	TOTAL	Dont GP	TOTAL	Dont GP
PRODUITS PAR ORIGINE	565 706	433 125	980 678	887 612
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	433 125	433 125	887 612	887 612
Bénévolat	142 636	142 636	75 010	75 010
prestations en nature	290 489	290 489	812 602	812 602
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	132 581		93 066	
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
CHARGES PAR DESTINATION	565 706	433 125	980 678	887 612
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	15 904		17 368	
Réalisées en France	15 904		17 368	
Réalisées à l'étranger				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	433 125	433 125	887 612	887 612
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	116 678		75 698	

31/11

ANNEXE DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 2020 PRECISIONS ET METHODOLOGIE

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) 2020 présenté dans le rapport annuel fait suite au Compte Emplois Ressources 2019 dont il représente une évolution, en conformité avec le nouveau règlement comptable ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination permet de passer de la présentation comptable du compte de résultat par nature à une vision analytique par origine des ressources (générosité du public / hors générosité du public) et par destination des charges (missions sociales, appel de fonds, fonctionnement). Le CROD 2020 a donc été constitué à partir du compte de résultat approuvé par le commissaire au compte et voté par l'assemblée générale. Cette annexe précise les modalités de constitution du CROD, conformément au règlement relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Traitement particulier des legs et donations. Jusqu'à fin 2019, les legs et les donations étaient enregistrés en produit en comptabilité, au moment de leur réalisation. Les legs et donations destinées à être cédées se trouvaient alors présentés « hors bilan » dans les comptes de l'association. Le nouveau règlement comptable impose dès 2020 d'enregistrer les legs et donations au moment de leur acceptation juridique :

- La valeur du leg ou de la donation à la date apparaît à l'actif du bilan (immobilisation)
- On retrouve la valeur du leg / de la donation en produit dans le compte de résultat.
- La part non réalisée du leg ou la part non cédée de la donation apparaît au passif du bilan en tant que fond reportés.
- On retrouve ces fonds reportés en charge dans le compte de résultat.

Pour tenir compte de ce changement et en conformité avec la règle comptable usuelle, les comptes de l'exercice 2019 ont également été repris pour correspondre à la nouvelle répartition et permettre la comparaison.

RPRODUITS PAR ORIGINE

Rubrique CROD (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
1 PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	Il s'agit des cotisations versées par les adhérents	
1.2 Dons, legs et mécénat	Dons institutionnels non affectés versés par des personnes physiques ou morales privées	Les legs et assurances-vie correspondent aux montants acceptés. Les montants non encaissés sont reportés en fonds dédiés conformément à la nouvelle réglementation comptable.
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	Sont considérés comme dons affectés, les dons qui, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, comportent une obligation pour l'organisation qui les reçoit, de les consacrer à une opération ou un objectif déterminés. Les dons peuvent être affectés notamment en France, ou au financement d'actions à l'international.	Parrainages et recettes réalisées suite aux manifestations réalisées localement par des bénévoles de l'association. 100 % des recettes de ces opérations sont affectées.
2 PRODUITS NON LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.4 Subventions et autres concours privés (subventions d'origine privée)	Subventions d'entreprises, de fondations, d'associations, dédiées à une action.	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	Il s'agit de revenus propres de l'organisation principalement produits financiers et opérations de gestion.	Pour l'établissement de Bobigny, les loyers versés par les résidentes ainsi que leur participation et celles des familles de Bobigny au fonctionnement de la crèche entrent dans cette catégorie
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS (subventions d'exploitation ; subventions dédiées d'origine publique)	Financements obtenus des organismes nationaux ou internationaux, tel que l'Union Européenne, l'État français (ministères, Conseil Régional / Général, des collectivités territoriales, établissements publics, sécurité sociale), Agences de développement (USAID, AFD, ...). Ces subvention peuvent être dédiées ou non.	En 2020, la totalité des subventions publiques ont été dédiées.
4 REPRISES DE PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	Il s'agit de la dotation aux provisions (ou dotation pour dépréciation) réalisée antérieurement correspondant aux pertes ou moins-values latentes.	

33/w

Rubrique CROD (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
5 REPRISE DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	Part des fonds dédiés antérieurs utilisés au cours de l'exercice.	

34/41

CHARGES PAR DESTINATION

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
I MISSIONS SOCIALES	Il s'agit des charges directes ou spécifiques engagées pour chacune des missions sociales de l'organisme.	Ces charges spécifiques résultent, soit d'une imputation directe, soit d'une répartition (par exemple une comptabilité du temps consacré à chaque activité, pour la répartition des charges de personnel ou de surfaces pour les locaux). Elle comprend tout ce qui est engagé spécialement pour cette action : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation.
I.1 Projets réalisés en France (<p>Actions réalisées par l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Centre d'accueil mère-enfant de Bobigny et crèche ● Projet Yalla (sensibilisation aux droits de l'enfant) ● Projet les petits pas ● Appui aux projets France <p>La sensibilisation du public est partie intégrante de la mission sociale : « défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole (plaidoyer) » du projet associatif validé en 2013.</p>	<p>Subventions accordées ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements ; autres achats et charges externes ; dotations aux amortissements</p> <p><u>Sensibilisation du public</u> : Dans cette rubrique sont comptabilisés l'ensemble des coûts consacrés au projet Yalla pour les droits de l'enfant + 40% des coûts de communication</p>
I.2 Projets réalisés à l'étranger	<p>Actions réalisées par l'organisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Actions réalisées directement à l'étranger ● Versements à d'autres organismes partenaires ● Appui aux projets soutenus à l'étranger 	<p>Les actions réalisées directement à l'étranger comprennent la totalité des dépenses effectuées aux missions à l'international y compris les subventions versées aux associations partenaires.</p> <p>La sous-rubrique appui aux projets comprend les salaires, cotisations sociales et prestations d'appui des personnes basées au siège dont l'activité est dédiée - totalement ou partiellement - à cette mission.</p>

35/44

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
Frais d'appel à la générosité du public	Frais de publicité, liés aux fichiers, imprimés, affranchissements, honoraires, frais administratifs liés aux règlements (reçus fiscaux), etc.	Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 100% du coût du pôle dédié à la collecte de dons + plus une quote part des coûts de gestion et d'encadrement. Le traitement des dons est pour le reste réalisé par des bénévoles.
Frais de recherche d'autres ressources	Recherche de fonds privés ou publics affectés aux projets menés en France ou à l'international	Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 100 % du coût du pôle dédié à la recherche de fonds privés + 20% du coût du pôle dédié à la recherche de financements publics + une quote part des coûts de gestion et d'encadrement
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Frais de structure (les frais de locaux et toutes les charges s'y rapportant) ; frais de siège ; le personnel administratif et comptable ; les frais de communication et ceux ne pouvant être affectés à une activité ou à une opération.	Les frais de fonctionnement représentent : <ul style="list-style-type: none"> • 50 % des coûts du pôle administratif et financier • 60% des coûts de direction générale • 50% du coût du pôle RH • 60% des coûts de communication • 70% du coût des Services généraux
4 DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	Il s'agit de la dotation aux provisions (ou dotation pour dépréciation) de l'exercice correspondant aux pertes ou moins-values latentes.	
5 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		Impôts versés au titre de produits financiers sur parts SCPI
6 REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	Part des fonds dédiés reportés au cours de l'exercice	Subventions publiques ou privées reçues sur projets en cours + part des legs acceptés et non reçus en fin d'exercice

Évolutions méthodologiques par rapport à 2019

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les produits par origine et les charges par destination sont répartis entre les produits et charges liés à la générosité du public, et ceux non liés à la générosité du public. Les charges communes ont été réparties au prorata de la ventilation des ressources correspondantes.

La répartition des frais de personnel s'est effectuée par pôle, en fonction de la ventilation du temps de travail des salariés siège.

La totalité des charges a été ventilée par pôle au budget comme dans le suivi analytique.

Ratio

ASMAE présente un ratio qu'elle estime être un gage de transparence et de bon usage des fonds collectés. C'est également un outil de suivi dans le temps de l'activité. Le calcul consiste à diviser les dépenses affectées aux missions sociales sur le total des emplois inscrits au compte de résultat.

Le centre mère enfant de Bobigny correspond à des dépenses importantes comparées au reste du budget de l'association et est peu générateur de frais généraux. Hors Bobigny, le même ratio est donc suivi.

L'année 2020 a été marquée par une baisse des coûts affectés à la mission sociale (- 21 %) en raison de la crise sanitaire et du ralentissement consécutif de l'activité. La baisse des charges de fonctionnement (-17%) et des coûts de recherche de fonds (-8%) permettent néanmoins de maintenir le pourcentage de dépenses affecté aux missions sociales à 72% (74% en 2019 et 69% en 2018)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
% affecté aux missions sociales	85,3%	80,9%	81,4%	78,4%	78,5%	75%	75%	77,6%	68,6%	74,0%	72,0%
% hors Bobigny	79,4%	73,4%	72,2%	68,8%	69,8%	65%	65%	69%	59%	64%	64,1%

371/17

Estimation des ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs et disponibles en fonds propres

Les ressources issues de la générosité du public sont consommées dans leur totalité dans le courant de l'exercice où les dons sont reçus. Les fonds propres de l'association ont été constitués en partie par des exercices excédentaires en ressources collectées auprès du public dans les années 80.

Suivi de l'utilisation des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont ventilées en dépenses au prorata des dépenses de l'association, hors Bobigny.

Dons en nature et valorisation

L'établissement de Bobigny n'a pas bénéficié de dons en nature en 2020.

Mise à disposition gratuite de biens et valorisation

Effectifs bénévoles et valorisation

Les effectifs bénévoles et leur valorisation en 2020 sont détaillés dans les comptes de l'association.

Une quarantaine de bénévoles ont participé à des activités pour ASMAE en 2020. Ces activités en 2020 correspondent à une masse salariale estimée à 130K€.

La valorisation des prestations en nature (don d'espace publicitaire, prestations non facturées,...) se porte à 851K€.

✓

38741

Effectifs salariés

Effectifs 2020

108 collaborateur.trice.s dont :

- 62 en France (55 salarié.e.s, 5 stagiaires et 2 volontaires en service civique),
- 4 à l'expatriation,
- 42 en contrats de droit national dans les pays d'intervention (38 salarié.e.s et 4 consultant.e.s/prestataires),

Et 40 bénévoles

Variation des effectifs 2019-2020

Collaborateur.trices.s		2020	2019
France	Salarié.e.s	55	61
	Stagiaires	5	9
	Volontaires	2	4
	Bénévoles	40	41
Sous-total 1		102	115
International	Salariés FR	4	8
	Salariés pays	38	44
	Consultants	4	
	Volontaires	0	2
Sous-total 2		46	54
TOTAL		148	169

Montant global des 5 salaires et autres rémunérations les plus élevés

Les 5 salaires bruts les plus élevés de l'association se sont élevés à 276 919,70 € en 2020

Montant de la rémunération totale des membres du CA

Aucune rémunération ou avantage en nature n'a été versée aux membres du CA.

Indication sur la valeur des immobilisations et des titres de placement

Le bilan des actifs de l'association présente les immobilisations, dont certaines rubriques sont explicitées ci-dessous :

Participation SCI ESI (276 000 €). Il s'agit d'une participation établie en 2003, augmentée en 2006 de 20 000 € et de 106 000€ en 2018 dans la Société Civile Immobilière qui a porté l'opération immobilière du Centre d'accueil mère-enfants de Bobigny.

Les placements et disponibilités d'Asmae s'élèvent à 5 258 840 € au 31/12/2020. Sur ce montant 3 269 658 € sont placés dans trois organismes bancaires sous forme de SICAV, FCP, actions et obligations.

60/47

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOUT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2019	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2019	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
				3 236 705	4 212 732
MISSIONS SOCIALES	1 895 570	2 094 956	PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	867 374	1 057 199	Cotisations sans contrepartie	3 380	1 340
- Actions réalisées par l'organisme	867 374	1 057 199	Dons, legs et mécénat	2 692 833	3 939 872
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 111 491	2 497 299
Réalisées à l'étranger	1 028 195	1 037 757	- Legs, donations et assurance vie	581 342	1 442 573
- Actions réalisées par l'organisme	599 289	607 966	- Mécénat		
- Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	428 906	429 791	Autres produits liés à la générosité du public	142 931	92 914
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	863 129	756 868			
- Frais d'appel à la générosité du public	863 129	756 868			
- Frais de recherche d'autres ressources					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	299 400	352 470			
TOTAL DES EMPLOIS	3 058 098	3 204 294	TOTAL DES RESSOURCES	2 839 143	4 034 125
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	178 607	865 265	UTILISATION DE FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	178 607
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		143 173	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	397 562	0
TOTAL	3 236 705	4 212 732	TOTAL	3 236 705	4 212 732

6/11/11

RAPPORT SPECIAL

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN
Erwan NEXON
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASMAE – SŒUR EMMANUELLE
6 Rue Juliette Dodu
75010 PARIS

Claude PIAT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Saint Cloud, le 26 mai 2021

Le Commissaire aux comptes
SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES
Représentée par Stéphane MEJEAN

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474

